

**Cour d'Appel de Rennes
Tribunal judiciaire de Saint-Brieuc**

N° Parquet : 17320000001
N° de dossier : JICABJI17000036
N° identifiant justice : 1703466020A

à

N° téléphone : 0296623000
N° télécopie : 0296623039

GRISELIN Stéphane
5 route de Bosville
76450 CANY BARVILLE

Soit-transmis

Vu l'information suivie contre :

HELLOCO Ida
née le 4 mars 1962 à ST BRIEUC (Cotes-D'armor)
placé sous contrôle judiciaire

Mis en examen des chefs de :

HOMICIDE INVOLONTAIRE PAR VIOLATION MANIFESTEMENT DELIBEREE D'UNE OBLIGATION DE SECURITE OU DE PRUDENCE faits commis du 15 janvier 2017 au 16 janvier 2017 à LOHUEC

prévus par ART.221-6 C.PENAL.

et réprimés par ART.221-6 AL.2, ART.221-8, ART.221-10 C.PENAL.

NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER faits commis du 15 janvier 2017 au 16 janvier 2017 à LOHUEC

prévus par ART.223-6 AL.2 C.PENAL.

et réprimés par ART.223-6 AL.2,AL.1, ART.223-16 C.PENAL.

ayant pour avocat Maître LAFFONT-HAIK Jacqueline avocat au barreau de PARIS.

En ayant l'honneur de vous transmettre la copie de la procédure d'information ouverte au cabinet de M. NGUEMA ONDO conformément à l'arrêt de la chambre de l'instruction rendu le 10 mars 2021 infirmant la décision du juge d'instruction.

Je vous rappelle la teneur de l'article 114-1 que vous avez signé le 24 avril 2019 : « *Sous réserve des dispositions du sixième alinéa de l'article 114, le fait, pour une partie à qui une reproduction des pièces ou actes d'une procédure d'instruction a été remise en application de cet article, de la diffuser auprès d'un tiers est puni de 10000 € d'amende* »

Fait en notre cabinet de 16 mars 2021
le vice-président placé

Franck NGUEMA-ONDO

